

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 24/01/2018 - 10:42**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Musée du quai Branly - Jacques Chirac

**Correspondant :** Mlle Clio JALABERT, 222 rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, adresse internet : <http://marches.quaibrantly.fr/>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Loisirs, culture et religion

**Objet du marché :** Accord-cadre multi-attributaires pour la conception graphique et ergonomique du site internet du musée du quai Branly - Jacques Chirac

**Catégorie de services :** 7

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 72000000

**Code NUTS :** FR1

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs**

**Nombre maximal de participants à l'accord cadre envisagé :** 3

**Durée de l'accord-cadre :** 12 mois

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Accord-cadre multi-attributaires pour la conception graphique et ergonomique du site internet du musée, afin de procéder à des compléments de développement de conception graphique et ergonomique qui pourraient être utilisées sur le site web du musée du quai Branly - Jacques Chirac

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 12 mois à compter de la notification du marché

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Nombre de candidats :**

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 19 février 2018 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2017-MQB-00114-AC-00-00

**Renseignements complémentaires :** LES CANDIDATURES ET LES OFFRES DEVRONT UNIQUEMENT ETRE REMISES PAR VOIE DEMATERIALISEE. Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable

intégralement et gratuitement via : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>  
**FORME DE L'ACCORD-CADRE**

Il est multi attributaires et conclu à prix unitaires uniquement, dont les prix sont issus du bordereau des prix unitaires. Il est conclu sans montant minimum, mais avec un montant maximum de 137 000 euro(s) HT sur toute sa durée, reconductions comprises.

Il sera exécuté par bon de commande et par marché subséquent selon les modalités prévues à l'accord-cadre.

#### **NOMBRE D'ATTRIBUTAIRES**

L'accord-cadre sera conclu avec les trois (3) candidats les mieux classés après la phase de négociation, si le nombre de candidats ayant remis une offre recevable le permet, et si la note au « sous-critère n°1 : appréciation qualitative des expériences en conception graphique et ergonomique de site web » de la valeur technique n'est pas inférieure à la moyenne (20 points/40) suite à l'analyse des offres et de la phase de négociation. Une note inférieure est éliminatoire.

#### **DUREE DE L'ACCORD-CADRE**

L'accord-cadre est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée par décision expresse de la personne publique, notifiée à chaque titulaire en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre.

Les titulaires de l'accord-cadre ne pourront pas refuser la reconduction.

Cette durée est appréciée à compter de la date de notification au dernier des titulaires. Cette date sera communiquée par l'envoi d'un courriel avec accusé de réception à l'ensemble des opérateurs économiques retenus.

#### **QUESTIONS DES CANDIDATS**

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres. (Délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée)

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres à l'adresse : [marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:marches-publics@quaibrantly.fr)

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne sera obtenu par téléphone.

#### **MODIFICATIONS AU DOSSIER DE CONSULTATION**

L'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

#### **VARIANTE ET OPTIONS**

Aucune variante n'est autorisée, l'accord-cadre ne comprend aucune option au sens du droit interne de la commande publique.

#### **NEGOCIATION**

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec les candidats les mieux classés. Les négociations seront engagées par courriel à l'adresse que les candidats auront indiquée à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

#### **JUGEMENT DES CANDIDATURES :**

- o adéquation des capacités professionnelles à l'objet de l'accord-cadre : références, qualifications professionnelles ;
- o adéquation des capacités techniques à l'objet de l'accord-cadre : moyens matériels et humains ;
- o adéquation des capacités financières à l'objet de l'accord-cadre : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

#### **JUGEMENT DES OFFRES :**

Pour déterminer les offres économiquement les plus avantageuses, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

- Critère n°1 : Prix (noté sur 40 points/100) Le critère du prix sera analysé sur la base de 4 commandes types :  
Note : (Somme des 4 commandes-types du candidat la moins élevée) x 40/ (Somme des 4 commandes-types du candidat analysé).
- Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 60 points/100) sous décomposée comme suit :
  - o Sous-critère n°1 (noté 40 points/60) : Appréciation qualitative des expériences en conception graphique et ergonomique de site web, appréciée sur la base :
    - De trois exemples de réalisations

- Et de deux exemples de motion design / animations

Chaque candidat précisera les métiers ayant travaillé sur ces cinq exemples : ceux-ci devant rassembler l'ensemble des métiers décrits au BPU.

o Sous critère n°2 : Composition de l'équipe dédiée au projet : organisation, nombre, compétence, et expérience sur la base des CV et d'un organigramme nominatif. (20/60)

La somme des notes du prix et de la valeur technique donne un total sur 100 points. L'accord-cadre est conclu avec les trois (3) candidats les mieux classés si le nombre de candidats ayant remis une offre recevable le permet, et si la note au sous-critère n°1 de la valeur technique « appréciation qualitative des expériences en conception graphique et ergonomique de site web » n'est pas inférieure à la moyenne (20 points/40) suite à l'analyse des offres et de la phase de négociation. Une note inférieure au titre de la valeur technique est éliminatoire.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 24 janvier 2018

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus** : Service juridique et des achats, courriel : [marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:marches-publics@quaibrantly.fr)

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Organe chargé des procédures de médiation** : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

## DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

---

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3214147**

### SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département** : 75 - Paris